

Composition du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

À la suite du renouvellement du conseil municipal, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) doivent être renouvelés. Parmi ses membres, le maire a désigné, par arrêté, des administrateurs parmi les propositions de noms formulées par des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les élus siégeant au Conseil d'administration :

- Fabrice POUSSARDIN, président
- Fabienne MALYSZKO
- Béatrice MICHEL
- Marie-Chantal MANERA
- Maria-Isabel ROSADO-MARCHENA
- Sabrina SMATI
- Florence GUILLEMANT

Les six membres (non élus) du Conseil d'administration :

- Richard LOGEROT, en tant que proposé par l'UDAF des Bouches-du-Rhône au nom des associations familiales ;
- Corinne DEPAUX, en tant que proposée par le Club de l'Âge d'Or (ES 13), association œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées ;
- Agnès BIANCOTTO
- Catherine DI MEGLIO
- Henri SUINQUINI
- Guilaine GOGLIO